

Gland, le 19 juin 2026

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 18 juin 2026

Présidence : M. Samuel Freuler

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 94 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le développement du système d'information du territoire (SIT) de la Ville et le déploiement avec Cartolacôte;
- ouï le rapport de la Commission technique chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accepter le préavis municipal n° 94 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le développement du système d'information du territoire (SIT) de la Ville et le déploiement avec Cartolacôte;
- II. d'accorder le crédit de CHF 164'600.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux;
- III. d'autoriser que les charges de fonctionnement qui en découlent soient mises au budget de fonctionnement dès le 1^{er} janvier 2028;

et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant net de CHF 164'600.- sur une période de 5 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant le début de l'utilisation de l'immobilisation.

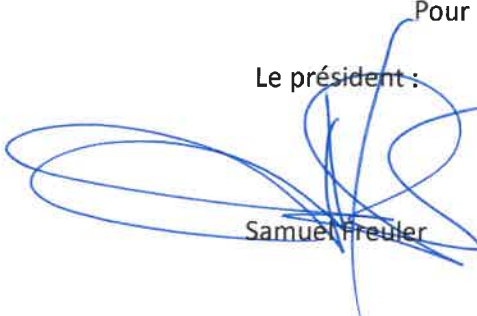
En vertu des articles 160 et suivants de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) du 5 octobre 2021, cette décision est susceptible de référendum.


La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité, accompagnée d'un projet de liste de signatures, par 5 membres du corps électoral constituant le comité, dans les 10 jours suivant l'affichage des décisions du Conseil communal.

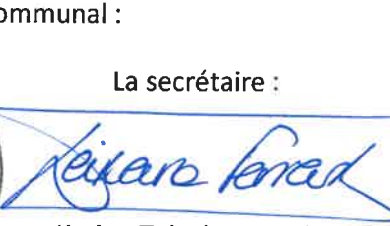
Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :


Samuel Freuler




Karine Teixeira Ferreira